



## Conseil économique et social

Distr générale  
22 mai 2017  
Français  
Original : anglais

---

### Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale Septième session

New York, 2-4 août 2017

Point 7 de l'ordre du jour provisoire\*

#### Évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale

### Évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale

#### Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le Groupe de travail sur l'évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale, qui sera disponible sur le site du Comité d'experts ([http://ggim.un.org/ggim\\_committee.html](http://ggim.un.org/ggim_committee.html)) uniquement dans la langue dans laquelle il a été établi. Le Comité est invité à prendre note du rapport et des documents d'information, et à communiquer ses vues sur les travaux du Groupe de travail, notamment le cadre des mécanismes institutionnels, le recueil de bonnes pratiques et les lignes directrices et recommandations destinées aux entités chargées de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle nationale.

#### Synthèse du rapport

À sa sixième session, tenue à New York du 3 au 5 août 2016, le Comité d'experts a adopté la décision 6/104, dans laquelle il a pris note du rapport et du document d'information établis par le Groupe de travail sur l'évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale et par ses trois équipes spéciales. Constatant que ce sujet est complexe et vaste, et qu'il n'existe aucune solution universelle ni de modèle qui convienne à tous les pays, le Comité a salué les efforts considérables entrepris par le Groupe de travail pour formuler des indicateurs permettant d'évaluer les mécanismes institutionnels nationaux en matière géospatiale. Il a également engagé le Groupe de travail à s'appuyer sur des études de cas de bonnes pratiques et à encourager la réalisation pour démontrer la diversité du paysage institutionnel, à poursuivre ses travaux en étroite collaboration avec les spécialistes mondiaux des données géospatiales et à

---

\* E/C.20/2017/1



rendre compte au Bureau des progrès réalisés avant de les présenter au Comité lors de la session suivante.

Dans son rapport et les documents d'information s'y rapportant, le Groupe de travail, avec le concours de ses trois équipes spéciales, donne des informations sur ses activités récentes, notamment l'appui qu'il a apporté aux travaux de conseil menés par le Secrétariat et l'élaboration de cinq programmes et la définition des résultats qui en étaient attendus. Dans le rapport, le Groupe de travail décrit également les méthodes et stratégies mises en œuvre pour : a) élaborer des lignes directrices et des recommandations concernant les mécanismes institutionnels nationaux; b) élaborer le cadre des instruments structurels et de gestion utilisés pour formuler les recommandations permettant d'évaluer ou d'améliorer les dispositifs de gestion auprès des gouvernements; c) recenser les bonnes pratiques et leurs applications dans l'ensemble des États Membres. Le cadre des mécanismes institutionnels, les bonnes pratiques, les lignes directrices et les recommandations sont présentés pour examen par le Comité d'experts.

---